

**DEMANDONS LE RETOUR IMMÉDIAT
D'ANDRY JOSÉ HERNANDEZ ROMERO!**

Secrétaire Noem,

Je suis extrêmement préoccupé par les **récentes expulsions illégales d'individus des États-Unis vers le Salvador** sous la prétendue autorité de l'Alien Enemies Act, y compris **Andry José Hernández Romero**.

En dépit d'une décision de justice interdisant leur expulsion, **261 personnes ont été expulsées vers le Salvador en mars 2025**. Il s'agit notamment de personnes qui étaient engagées dans une procédure judiciaire en cours, qui n'avaient pas de casier judiciaire, qui n'étaient pas liées à un gang ou qui avaient déjà bénéficié d'une protection en vertu de la législation américaine, y compris en vertu de la Convention contre la torture. **Nombre d'entre eux ont été expulsés sans avoir fait l'objet d'une mesure d'éloignement, ce qui constitue une violation des procédures légales établies.**

Plus inquiétant encore, **ces personnes ont été transférées au Centro de Confinamiento Contra el Terrorismo (CECOT), une prison réputée pour ses conditions inhumaines**. La plupart des familles des personnes envoyées illégalement au Salvador n'ont reçu aucune information officielle sur le sort de leurs proches.

Les États-Unis doivent respecter le principe de non-refoulement, qui interdit sans équivoque aux États de renvoyer, d'expulser ou de transférer des personnes vers tout pays où elles courent un risque réel de subir de graves violations des droits humains, y compris la détention arbitraire, la torture ou d'autres mauvais traitements. En expulsant ces personnes vers le Salvador, **le gouvernement américain les a mises en grave danger**. De nouvelles expulsions, en particulier tout transfert ultérieur vers le Venezuela, constitueraient des violations supplémentaires du droit international.

Je vous demande instamment de renvoyer immédiatement aux États-Unis, les personnes illégalement expulsées vers le Salvador, afin qu'elles puissent poursuivre leur procédure d'immigration, et de mettre un terme à toute expulsion ultérieure, conformément aux décisions des tribunaux américains.

Sincèrement,

**AMNISTIE
INTERNATIONALE**



En signant cette pétition et en fournissant votre adresse e-mail, vous autorisez Amnesty Internationale à envoyer le message ci-dessus en votre nom aux autorités concernées. En écrivant mon courriel, j'accepte également qu'Amnistie internationale m'envoie des informations et des actions sur les droits humains. À tout moment, il est possible de retirer mon consentement.

Votre soutien est précieux pour faire entendre votre voix !

	Prénom, nom de famille (lettres moulées) (obligatoire)	Code postal (obligatoire)	Signature (obligatoire)	Année de naissance (obligatoire)	Courriel*	Numéro de cellulaire*
1						
2						
3						
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

SIGNEZ EN TOUTE CONFIANCE :

Selon les règles sur la vie privée d'Amnistie internationale, vos noms, adresses et téléphones sont confidentiels et ne seront pas échangés ou vendus.

Merci d'imprimer cette pétition en 11x17 pouces (Tabloïd/Ledger)
Inviter les sympathisant.es à utiliser le QR Code en priorité.

Faire signer uniquement sur le recto pour des raisons logistiques.

RETOURNEZ LES PÉTITIONS AVANT LE 30 DÉCEMBRE

2025 À : Véronique Martineau, Amnesty internationale Canada francophone, 50 rue Ste-Catherine O, bureau 500, Montréal, H2X 3V4

Coordonnées de la personne envoyant la pétition:

Nom: _____

Courriel: _____

Nom et no groupe: _____